

Arros INFOS

NUMERO

#12

Novembre 2020

VOTRE
JOURNAL
D'INFORMATION





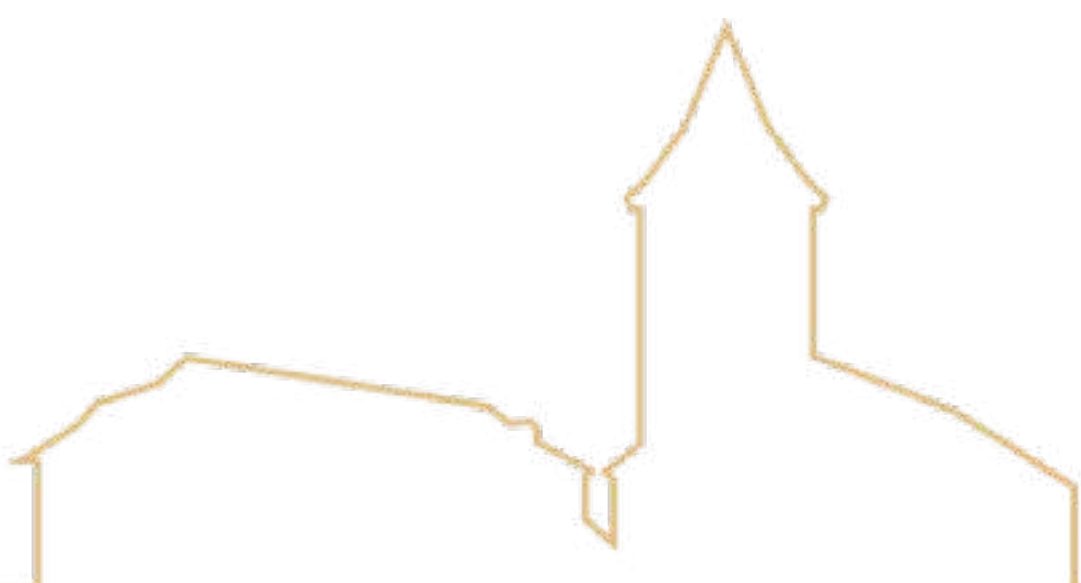
Le mot du maire

Arrosiens, Arrosiennes,

*XXXXXXXXXXXX XXXXXXXX XXXXXXXXX X. XXXXXX. XXXXXXXXX
XXXXX X. X XXXXXX. X. X XXXXX*

*Gérard d'Arros
Maire d'Arros-de-Nay*

Vous avez entre les mains le bulletin municipal d'Arros-de-Nay, édité deux fois par an, en novembre et en mai. Pour vous informer de la vie communale, pensez également à consulter le site www.arrosdenay.fr.
Merci à tous ceux qui ont participé à la rédaction de cette édition.



Sommaire

À LA UNE !

Association p17
Lou Zoom Photos

Auberge p13
Chez Lazare

Etat civil p3
Les brèves p4
Vie municipale p7
Finances p8
Travaux & aménagements p10
Vie locale p12
Jeunesse p14
La parole aux associations p17

Légende page de couverture :
Photo réalisée par l'association Lou Zoom Photo

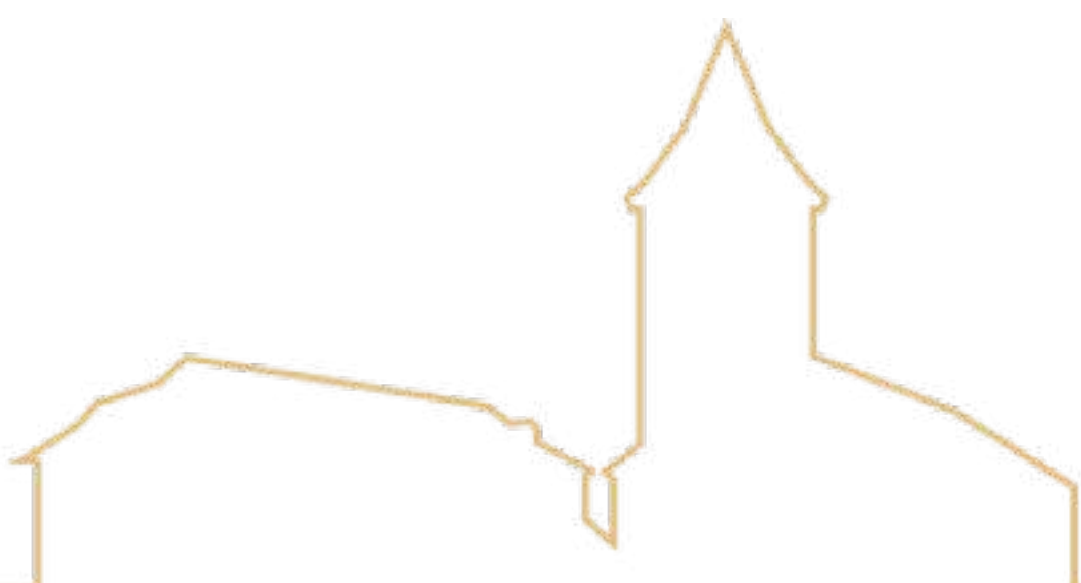
Etat civil

Décès

Jean Pierre HELT décédé le 19 novembre 2019
René GIROD décédé le 4 janvier 2020
Jeannette SEGASSIES décédée le 7 mars 2020
Anne BERTAUDEAUD décédée le 20 mars 2020
Yvette SANSTORT décédée le 25 mars 2020
Maurice MONTAMAT décédé le 2 mai 2020
Jean LACAU décédé le 22 juillet 2020
François SABATTE décédé le 7 août 2020
Severiano PEREZ décédé le 13 septembre 2020
Raymond DESERT décédé le 23 septembre 2020

Naissances

Gabriel ALCOVERO né le 1er novembre 2019
Bertille PASCO née le 17 janvier 2020
Auriane CAMY-MAHOURAT née le 12 février 2020
Arthus DAVOUX né le 18 février 2020
Eona HOURQUET née le 10 mars 2020
Lise KALVIKOWSKI née le 25 mars 2020
Clara LAGLAINE née le 11 mai 2020
Alicia GUE URTY née le 23 août 2020



Les brèves

Collecte nationale des Banques Alimentaires - Annulée

Cette année, en raison de la crise sanitaire, la collecte nationale des Banques Alimentaires organisée le dernier week-end de novembre, n'aura pas lieu à la mairie d'Arros-de-Nay.



Repas des aînés - Annulé

Comme chacun le sait, 2020 est une année à part. La Covid-19 perturbe toutes les manifestations et organisations, qu'elles soient publiques ou privées. Compte tenu de la situation sanitaire actuelle et des directives gouvernementales, le traditionnel repas des aînés de fin d'année a été annulé. Cependant, l'équipe municipale réfléchit déjà à la possibilité de reporter ce moment convivial à une date plus favorable en 2021.

Appartement de l'école loué

Après le départ du dernier locataire en septembre 2019, nous n'avions pas pu relouer l'appartement, car il y avait des gros travaux à réaliser notamment la recherche de fuites d'eau de pluie côté terrasse qui s'infiltrait et tombait dans le salon et le parquet du salon à refaire.

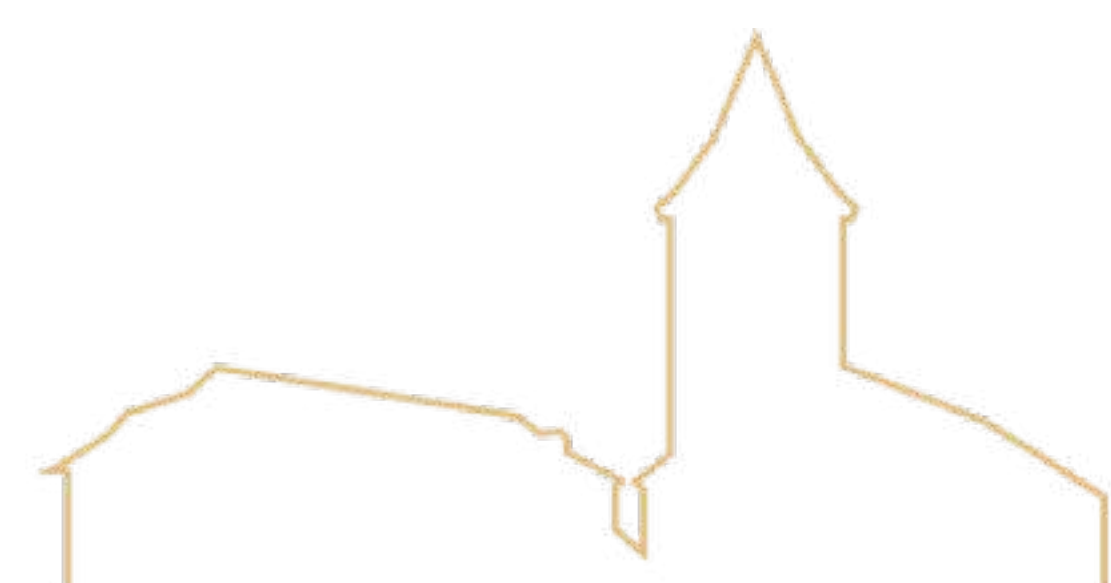
Nous avons réalisé ces travaux fin 2019 et malheureusement, la situation que nous avons tous vécue de ce confinement ne nous a permis d'installer un nouveau locataire qu'en juillet dernier. Les deux enfants de ces nouveaux locataires, sont très heureux d'être si près de leur école !

Achat d'un tracteur



Récemment, vous avez peut-être vu Christophe ROIZEUX, notre agent communal, aux commandes d'un nouveau tracteur avec broyeur d'accotement ! En effet, le précédent tracteur-tondeuse tombait sans cesse en panne (acheté en 2003) et n'était plus réparable aisément (pièces détachées plus disponibles). Il n'était également pas tout à fait adapté aux travaux d'entretien à réaliser notamment au bord des routes.

La commune s'est donc équipée d'un petit tracteur ISEKI neuf, 40 CV, beaucoup plus utile, avec benne et broyeur d'accotement déportable, le tout pour un coût net total de 19 500 € (reprise et TVA récupérable déduite). Nous pourrons de plus rentabiliser rapidement cet investissement par les économies sur des prestataires externes.



Des masques pour les habitants d'Arros

Dès la mi-avril, la mairie a cherché à rassembler tous les couturier(ière)s chevronné(e)s et équipé(e)s de notre village. Pas moins de 12 personnes se sont portées volontaires pour offrir de leur temps ainsi que leur savoir-faire.

Nous souhaitons à nouveau les remercier chaleureusement et sincèrement, il s'agit de :

Cathy AGUILLON, Paulette BARADAT, Marie-Claude BARNABE, Marie-Joe CARRERE, Victor DA SILVA, Lucienne GALINDO, Sophie HALBIN, Alexandrine JOANICOT, Elisabeth KERYSAOUEN, Thérèse de LAVENERE, Marcelle PETROIX et Billie SOUM.

La mairie s'est chargée de l'achat des tissus et élastiques pour permettre la confection de plus de 800 masques. La grande salle communale a été transformée, pendant 3 semaines, en atelier de confection sécurisé (désinfection et respect des distances) pour celles qui pouvaient déplacer leurs propres machines à coudre. Tout s'est ensuite merveilleusement bien déroulé et dans la bonne humeur !

Les masques ont été réalisés en coton serré haute qualité avec 3 couches de tissus et sont lavables à 60° conformément aux recommandations en vigueur.



Spectacle en duo de contorsion et jonglerie

A Arros de Nay, le vendredi 28 août à 18 h 30 sous la halle, petits et grands ont assisté à la répétition d'un spectacle de contorsion, d'équilibres et de jonglerie réalisé par Coralie Bérard et Quentin Godet.

Coralie Bérard a suivi une formation dans les Arts du cirque, à Lomme tout d'abord puis à l'école Faun de Montreuil.

Elle s'est spécialisée dans des disciplines circassiennes exigeantes : la contorsion et les équilibres. A l'été 2018, elle a peaufiné sa technique à l'école acrobatique du cirque de Tianjin, en Chine.

Quentin Godet est jongleur, trois fois champion d'Europe de yoyo et cinquième au championnat du monde 2019. Il voyage partout dans le monde, pour la compétition et les événements de jonglage. Il a commencé par le yoyo, puis s'est ouvert à de nombreuses disciplines de jonglerie au cours des années, telles que le jonglage traditionnel, mais aussi la balle de contact, le diabolo, les toupies de jonglage etc...

Pour leur spectacle, ils ont mis en commun leurs spécialités, pour créer un numéro autour de l'univers du jouet.

Les figures de contorsion alternent avec les équilibres, sur les mains puis sur des briques. L'artiste est à la recherche du placement parfait, afin de tenir la position et de la faire évoluer, sous les encouragements du public. En même temps les yoyos de Quentin, ondulent de la même manière que le corps de Coralie, sous les yeux ébahis des plus jeunes.

Chacun a travaillé la discipline de l'autre, pour arriver à des passages en duo, en isolant leurs balles de contact ou bien en faisant du jonglage de lancer à deux.

Les jeunes artistes remercient le public d'être venu si nombreux, malgré des conditions climatiques peu favorables.

On les retrouvera avec plaisir, pour leur version finale du spectacle !



https://youtu.be/IT_H505EqfM



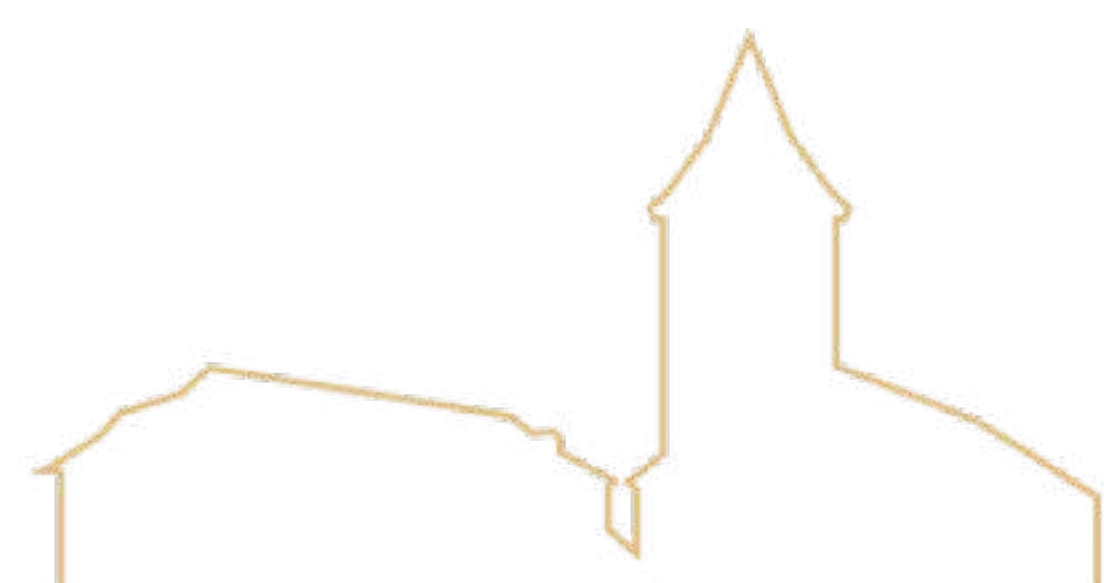
coralieberard5@gmail.com



Coco Contorsion



@quentinyoyo



Vie municipale

Présentation de l'équipe municipale



Ligne 3: Gérard d'Arros - Maire ; Francis Tourné-Porteteny ; Yann Hardy ; Lionel Bergeron - 3^{ème} adjoint

Ligne 2 : Alain Dubourg ; Alix Palduplin - 4^{ème} adjoint ; Pétra Heijenrijk ; Jean-Pierre Cauquil - 2^{ème} adjoint ; Laurent Garcia

Ligne 1: Raphaëlle Bonvous ; Alexandrine Joanicot ; Nathalie Rabanel ; Joëlle Berrette ; Sandrine Coumes ; Patrick Midot - 1^{er} adjoint

Nous remercions les Arrosiens et Arrosiennes de nous faire confiance et d'avoir élu notre équipe lors des municipales du 15 mars 2020.

Ouverts, complémentaires et engagés, nous sommes prêts à continuer de bâtir avec vous l'avenir de notre commune.

Voici nos engagements :

- Etre respectueux envers chacun
- Mettre toutes nos compétences au service du bien commun
- Conduire nos missions en dehors de toute influence politique ou partisane
- Etre à l'écoute et apporter une réponse à chaque question
- Mener toutes nos actions avec honnêteté, équité et transparence
- S'investir efficacement et assidument tout au long du mandat
- Gérer avec rigueur le budget de la commune

Renforcement du secrétariat de la mairie

Suite à nos difficultés économiques, nous avons limité en 2016 le poste plein temps de secrétaire à un temps partiel de 25 heures hebdomadaires, mais cela s'avérait souvent insuffisant pour faire face aux nombreuses tâches qui incombent désormais aux communes.

L'amélioration de notre situation financière, et un départ en retraite à l'école nous ont permis, en ce début d'année 2020, de rééquilibrer les postes et de renforcer les emplois à la mairie.

Anne-Laure FRECHOU, titulaire du poste de secrétaire à temps partiel depuis mars 2018, est désormais à temps complet. Séverine OSPITAL, qui a assuré le remplacement d'Anne-Laure durant son congé de maternité, est présente chaque vendredi pour traiter des dossiers spécifiques, mais aussi pour vous aider dans vos démarches de demandes de passeport, carte d'identité ... et vous accompagner dans l'utilisation du site internet de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS).



<https://ants.gouv.fr>



à gauche Séverine OSPITAL
à droite Anne-Laure FRECHOU

Finances

Le budget communal

Quelques rappels pour bien comprendre

Le budget d'une commune est l'acte par lequel sont prévues et autorisées les dépenses et les recettes prévisionnelles d'un exercice. Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la commune. En temps normal ce budget doit être présenté et voté avant le 15 avril de l'année civile (le 30 avril dans le cas d'une année d'élection municipale). Du fait de la crise sanitaire, cette date a été reportée cette année au 31 juillet 2020.

Notre commune possède trois budgets :

- Le budget principal appelé budget 205,
- Le budget relatif aux locaux commerciaux appelé budget annexe 207,
- Le budget relatif au photovoltaïque appelé budget annexe 209.

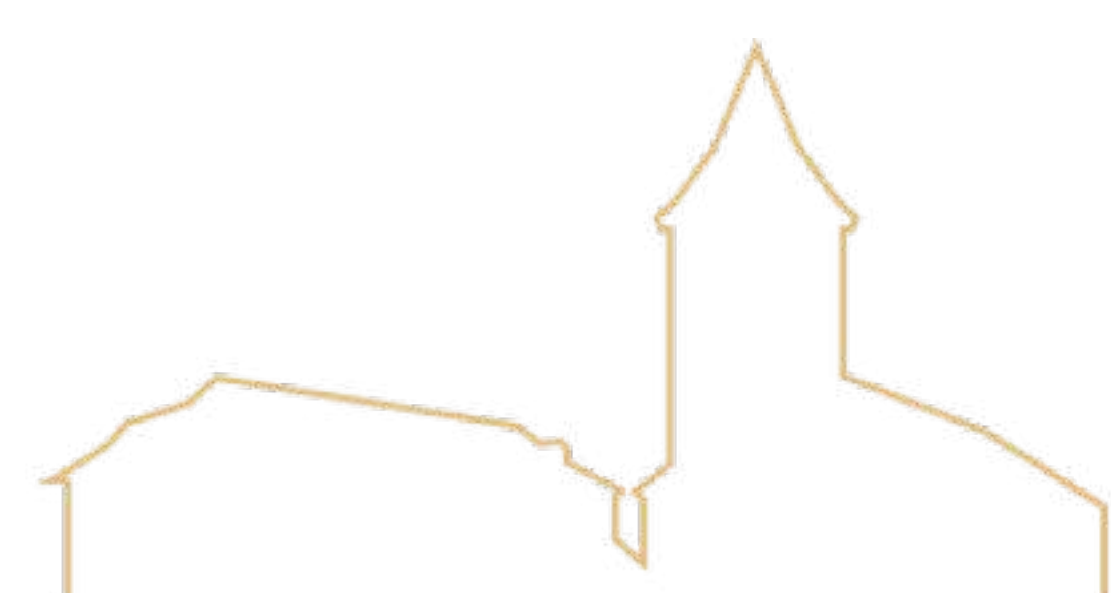
Chaque budget se présente en deux parties, une section de fonctionnement et une section d'investissement. Chacune de ces sections doit être présentée en équilibre, les recettes égalant les dépenses.

La section de fonctionnement retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante des services de la collectivité. L'excédent de recettes par rapport aux dépenses dégagé par la section de fonctionnement est utilisé en priorité au remboursement du capital emprunté par la commune, le surplus constituant de l'autofinancement qui permettra le financement de nouveaux investissements.

La section d'investissement présente les programmes d'investissements nouveaux ou en cours. Ces dépenses sont financées par les ressources propres de la commune, par des dotations de subventions et éventuellement par l'emprunt. La section d'investissement est par nature celle qui a vocation à modifier ou enrichir le patrimoine de la commune.

Pour mémoire sur les années précédentes

Nous avons réussi à assainir les comptes de la commune en ne faisant plus appel à aucun nouvel emprunt ces six dernières années, en limitant les dépenses et en restructurant les services partout où cela était possible, en maintenant, voire en augmentant les services notamment sur l'école avec la création de l'accueil de loisirs. Nous avons également réussi à réaliser sans emprunt les mises aux normes des bâtiments ainsi que la construction de nouveaux édifices comme par exemple le préau de l'école.



RAPPEL DU PRECEDENT COMPTE ADMINISTRATIF 2019 :

		Dépenses	Recettes
Résultat Compte 205	Fonctionnement	497 283 €	596 628 €
	Investissement	125 740 €	113 111 €
	Total	623 023 €	709 739 €
Résultat compte 207 Commerces	Fonctionnement	11 551 €	51 024 €
	Investissement	11 924 €	6 310 €
	Total	23 475 €	57 514 €
Résultat compte 209 Photovoltaïque	Fonctionnement	67 259 €	116 384 €
	Investissement	46 086 €	38 540 €
	Total	113 345 €	154 924 €
Résultat global	Fonctionnement	576 093 €	764 216 €
	Investissement	183 750 €	157 961 €
	Total	759 843 €	922 177 €

Ce dernier compte administratif montre que nous avons réussi à économiser 162 334 € qui nous serviront à la réalisation de différents travaux ou achats indispensables et ceux-ci sans nouveaux emprunts pour cette année 2020, car trop incertaine comme vous pouvez aisément l’imaginer.

Concernant l'exercice budgétaire 2020

C’est dans sa séance du 15 juin 2020 que le conseil municipal a adopté à l’unanimité le budget primitif 2020 suivant.

BUDGET PRIMITIF 2020 :

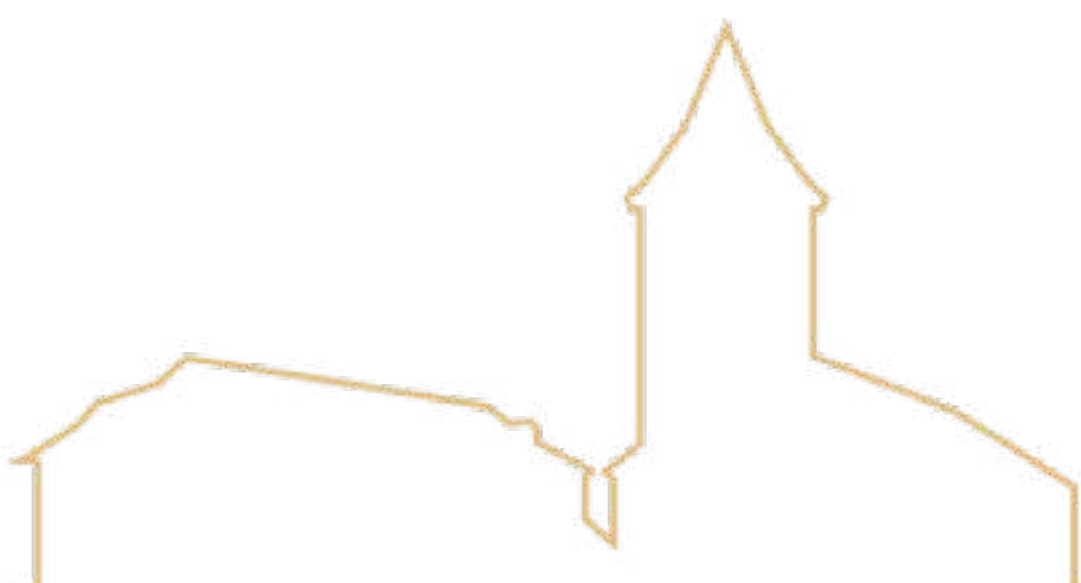
		Dépenses	Recettes
Budget principal 205	Fonctionnement	592 956 €	592 956 €
	Investissement	223 571 €	223 571 €
	Total	816 527 €	816 527 €
Budget annexe 207 Commerces	Fonctionnement	61 700 €	61 700 €
	Investissement	13 000 €	13 000 €
	Total	74 700 €	74 700 €
Budget annexe 209 Photovoltaïque	Fonctionnement	111 700 €	111 700 €
	Investissement	49 200 €	49 200 €
	Total	160 900 €	160 900 €
Budget global	Fonctionnement	766 356 €	766 356 €
	Investissement	285 771 €	285 771 €
	Total	1 052 127 €	1 052 127 €

- Dans ce budget :
- 127 427 € serviront au remboursement des emprunts réalisés avant 2014 lesquels se répartissent en :
 - 89 711 € pour ce qui concerne le remboursement du capital
 - 37 716 € pour ce qui concerne le remboursement des intérêts

- Au 01 janvier 2020 la dette restante s’établissait à :
- 840 000 € en capital restant à rembourser
 - 204 000 € en intérêts au terme de tous les prêts en cours

- Enfin, comme nous avons réussi à encore économiser malgré les baisses des dotations de l’État, et sans aucune nouvelle augmentation des taxes foncières ou d’habitation, nous avons engagé :
- la rénovation de l’éclairage public (dépense de 52 000 €)
 - l’achat d’un tracteur tondeuse (dépense de 19 500 € grâce à la reprise de la tondeuse ISEKI inutilisable, achetée en 2003)
 - et la poursuite de l’entretien de la voirie (40 000 € et plus si nous le pouvons)

- A titre d’éclairage final dans ce focus, la part communale que nous récupérons sur les taxes foncières bâties et non bâties et les taxes d’habitation représentent :
- 170 000 € soit 18 % des recettes totales obtenues en 2019



Travaux & aménagements

Entretien de la voirie communale

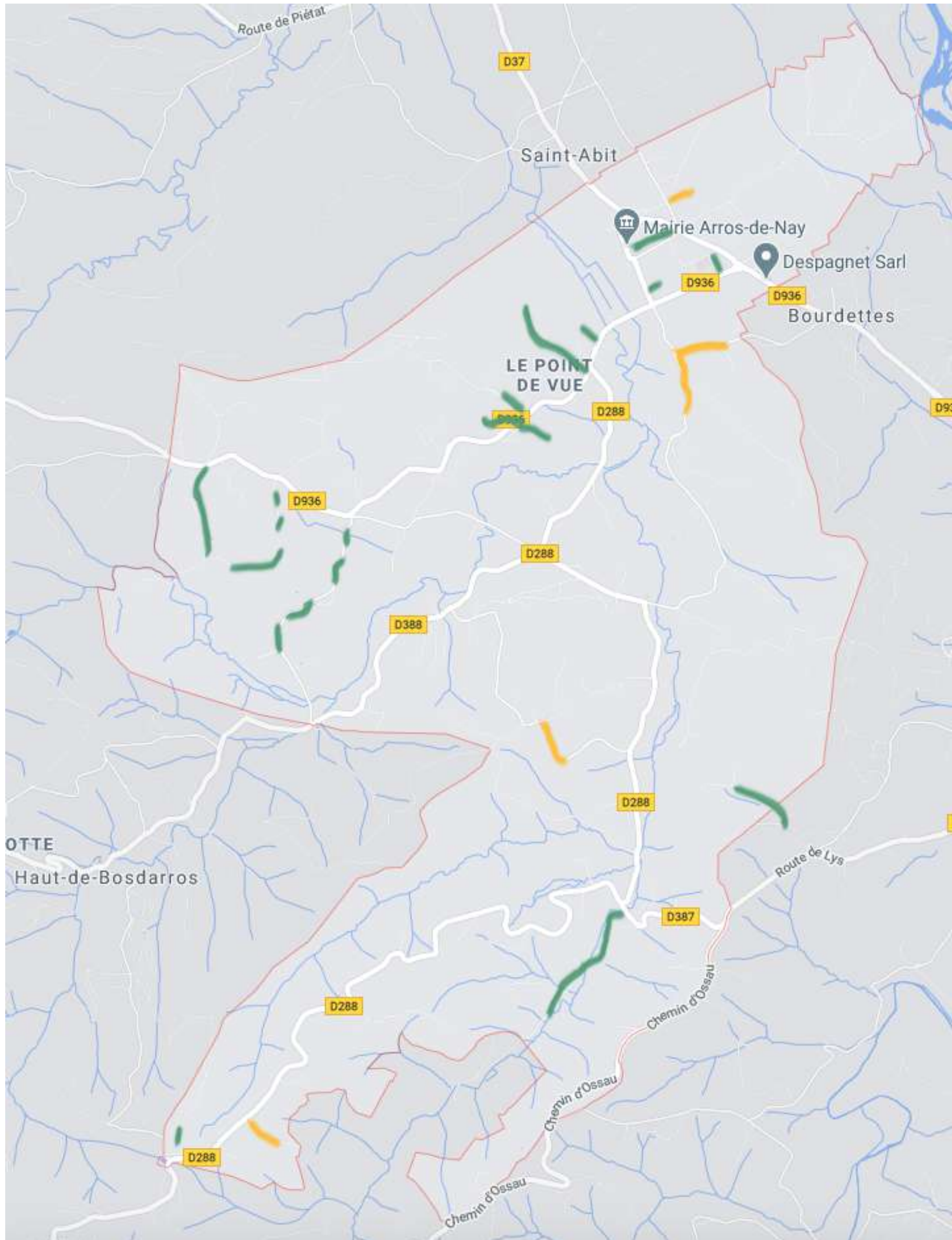
La commune ne possède pas moins de 20 km de routes communales.
Durant le dernier mandat, le conseil municipal a fait réaliser des travaux de réfection sur plus de 3,6 km (détails indiqués dans le tableau ci-dessous).

Un nouvel état des lieux réalisé récemment a mis en évidence des besoins sur plus de 4 km de voiries (nouvelles routes et/ou entretien des existants).

Ces travaux concernent notamment :

- Programmé sur exercice financier 2020 : Route de la bascule, Chemin de traverse, Impasse des Bées
- Programmé sur exercice financier 2021 : Route des Carrières 1/2 , Chemin d'Ourthe
- A programmer à partir de 2022 : Route des Carrières 2/2, Lotissement du Verger, Rue du Passadet, Route de Cardede, Mounderey, Chemin Cazamayou, Chemin de Bourda, Le petit Hameau, Les Vignes...

Les chiffrages sont en cours, les travaux seront prochainement réalisés.



- Routes refaites lors du précédent mandat
- Routes programmées en 2020/2021

Rues, routes ou portions de routes réalisées au précédent mandat
AVENUE DU CHÂTEAU
CHEMIN DE BOURDA
CHEMIN DE CAZAMAYOU
CHEMIN DES ARRECOTS
CHEMIN DU LAMBROU
CHEMIN DU MOULIN DE PIERRETTE
IMPASSE DE BÉES
IMPASSE DE LA PLANTATION
IMPASSE DU LAUGA
IMPASSE DU VIGNOLE
IMPASSE LABOURIE
IMPASSE MONDAUT
IMPASSE RAYMOND RITTER
RUE LABARRERE
RUE LANNE-DEBAT
TOTAL

Eclairage public

La réglementation européenne de 2009 interdit depuis 2015 la commercialisation des lampes à vapeur de mercure (ballons fluos).

L'arrêté du 27 décembre 2018 impose des mesures de protection interdisant d'ici janvier 2025 les éclairages trop orientés vers le ciel (type globe).

La disparition de ce type de source lumineuse engendre des problèmes d'entretien du parc existant sur nos communes et l'arrêté nous oblige à repenser l'éclairage de nos voiries.

En conformité avec ces directives, le conseil municipal a chargé le SDEPA (Syndicat d'Énergie des Pyrénées-Atlantiques) de réaliser un audit du réseau d'éclairage public du village, faisant ressortir les besoins suivants :

- Gestion horaire de l'éclairage
- Remplacement d'appareils hors service
- Complément d'éclairage sur certaines zones
- Mise en place d'éclairages neufs

Profitant d'une participation financière du syndicat d'électrification (environ 30%), les travaux ont été votés et seront lancés à partir de ce deuxième semestre.

Embellissement de notre cimetière

En ce début de mandat les élus ont souhaité embellir le cimetière.

Nous savons que réussir un aménagement de cimetière est une tâche délicate. Lieu de mémoire et de recueillement où la symbolique est forte, le cimetière est un espace singulier. A Arros-de-Nay, notre cimetière a toujours été entretenu de façon très rigoureuse en éradiquant la moindre « mauvaise herbe ».



Cependant, les évolutions réglementaires récentes - la mise en accessibilité et l'abandon de l'utilisation de produits phytosanitaires - obligent à repenser la gestion de ce lieu public si particulier du village.

Pour cela un groupe de travail a été constitué au sein du Conseil Municipal. Les premières pistes d'amélioration ont d'ores et déjà été évoquées et des décisions pourront être prises prochainement :

- Accessibilité facilitée pour tous y compris pour les personnes à mobilité réduite et remise à niveau les allées pour permettre un accès plus facile aux tombes et caveaux
- Reprise de concessions à l'abandon,
- Installation d'un nouveau columbarium,
- Emplacement pour accueillir les poubelles,
- Information du public,
- Mise à jour du règlement du cimetière



Tous ces travaux auront pour objectif de participer à l'embellissement et au respect de ce lieu de mémoire de nos défunts. C'est la raison pour laquelle les élus mobilisés autour de ce projet comptent sur la participation de l'ensemble des habitants de notre village pour leur donner de bonnes idées et contribuer à apporter des réponses concrètes sur la meilleure façon de gérer notre cimetière.

Vie locale



Recensement à Arros de Nay en 2021

La population d'ARROS de NAY sera recensée du 21 janvier au 20 février 2021.

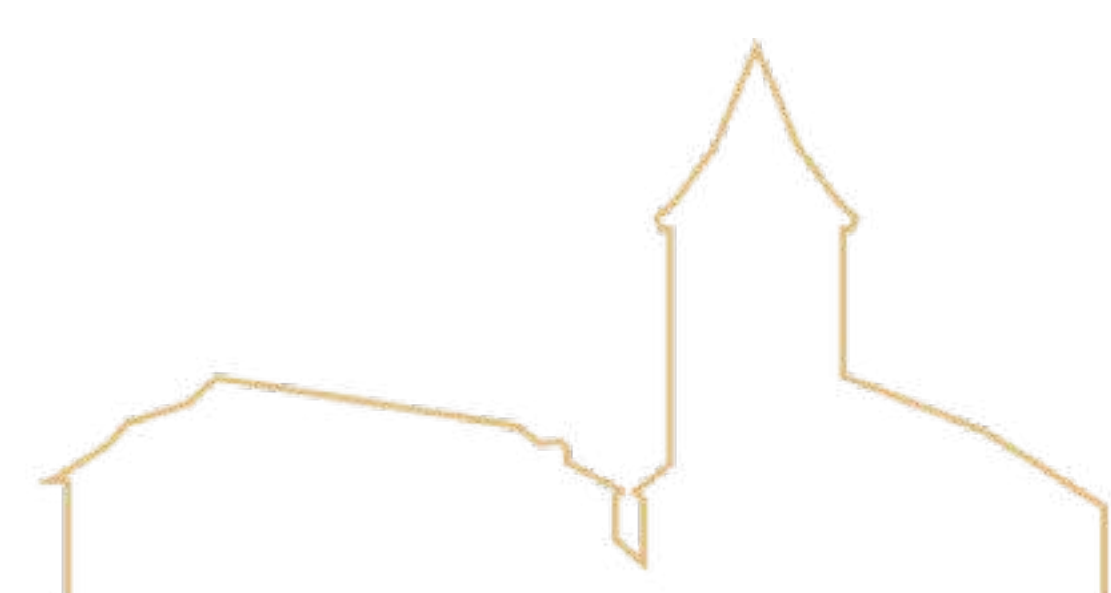
Se faire recenser est un geste civique obligatoire, qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune. Le recensement permet de prendre des décisions adaptées aux besoins de la population. De plus, de ces chiffres découle la participation de l'État au budget de la commune. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe. Cette année encore chaque habitant pourra se faire recenser par internet.

Les agents recenseurs qui seront recrutés par la mairie et formés par l'INSEE se présenteront chez vous, munis de leur carte officielle. Si vous choisissez de répondre par internet ils vous remettront simplement vos identifiants pour que vous puissiez procéder à votre recensement en ligne sur le site de l'INSEE.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne ils vous remettront lors de leur passage les questionnaires papier concernant votre logement et les personnes qui y résident. Ils pourront vous aider si vous le souhaitez et ils viendront ensuite récupérer les documents remplis à un moment convenu avec vous.

Les informations collectées sont absolument confidentielles. Seul l'INSEE est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. De plus, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Pour plus d'informations, consultez le site internet : www.le-recensement-et-moi.fr



Auberge Chez Lazare



Il se murmure que l'auberge « Chez Lazare » a réouvert ...

De retour au pays, Christophe CASTAGNET tenait à perpétuer la tradition familiale en proposant toutes les fins de semaine la fameuse « **Poule au pot** ».

Sur réservation uniquement (3 jours de préparation sont nécessaires), il est conseillé de s'y prendre à l'avance !

La période très particulière que nous traversons a renforcé la détermination de Christophe et Stéphanie. Ils ont, plus que jamais, à cœur de faire revivre cet endroit pour qu'il fasse partie intégrante de la vie de notre village. Ils souhaitent que cette auberge retrouve ses lettres de noblesse en proposant un lieu d'échanges et de rencontres entre les générations et les différents horizons. Bref, un lieu chaleureux, convivial, familial, où il fait bon se retrouver !

Pour cela, cinq chambres d'hôtes avec salle de bain et wc privatifs ont également été rénovées.



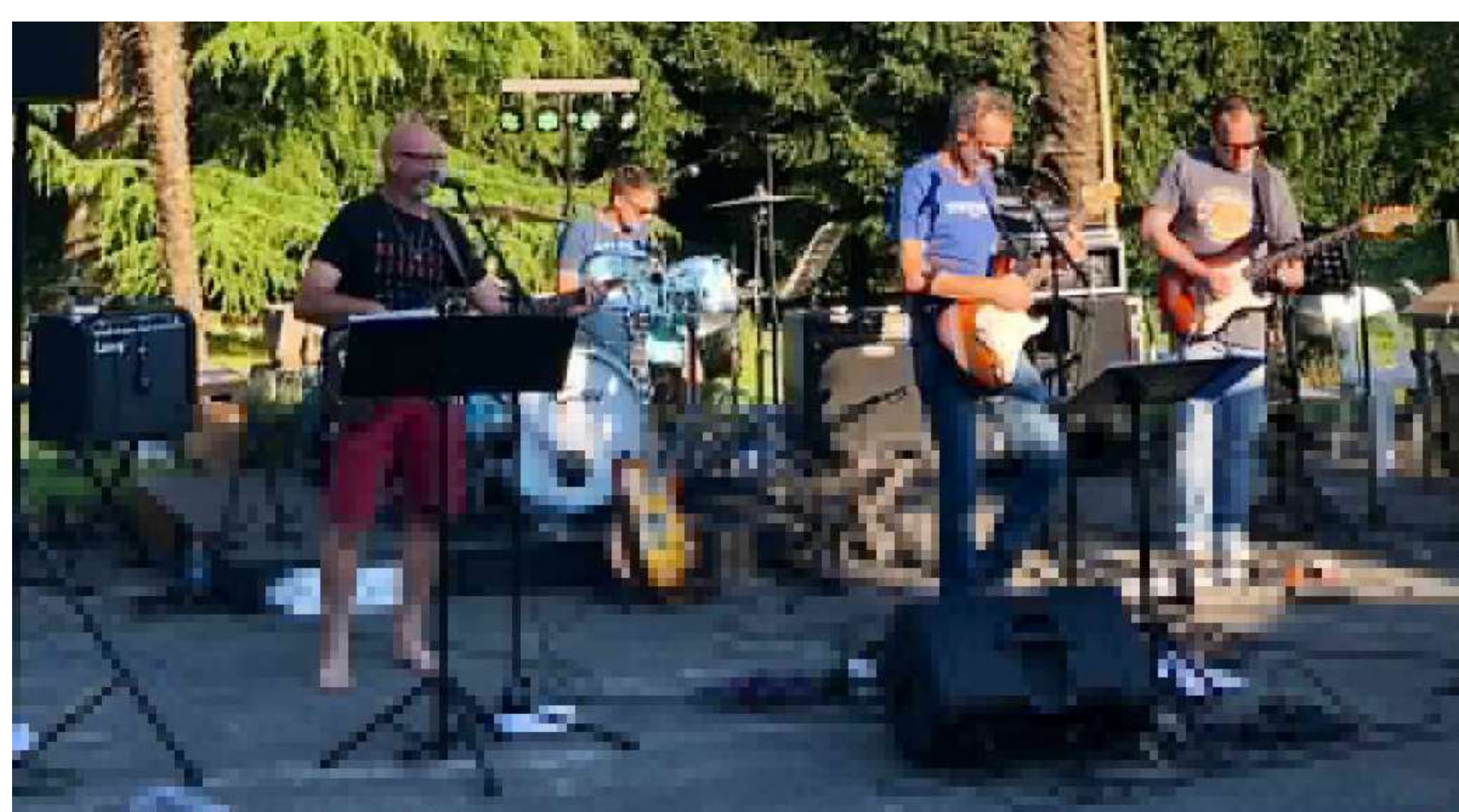
Après plusieurs manifestations qui ont rencontré cet été leur public et un franc succès, notamment à l'occasion de la fête de la musique, Christophe et Stéphanie souhaitent proposer tout au long de l'année différents événements ouverts à tous. Ils espèrent que les conditions sanitaires permettront de retrouver rapidement des moments de convivialité en toute sécurité.

Quelques exemples d'événements envisagés:

- des animations
- des marchés
- des expositions
- des soirées à thème
- des événements culturels
- et surtout des concerts

N'hésitez pas à venir les rencontrer !

Affaire à suivre et à faire suivre ...



Adresse
Lieu-dit Les Labassères
64800 Arros-de-Nay



05 59 61 05 26



Horaires
• Vendredi : 20h-1h
• Samedi : 20h-1h
• Dimanche : 12h-17h



<https://www.facebook.com/Chez-Lazare-194064564433495/>

Jeunesse

Du nouveau à l'école !

Depuis le 1er septembre, l'école d'Arros-de-Nay accueille une nouvelle directrice, également enseignante dans la classe des maternelles.

Isabelle Neumann n'a pas attendu la rentrée et a profité de l'été pour initier une opération « rangement » dans les locaux de l'école.

L'équipe enseignante, les élus de la commune ainsi que les employés communaux travaillant quotidiennement à l'école ont tous donné de leur temps et de leur énergie pour désencombrer, réaménager, nettoyer les réserves de matériel, le local de sport, les placards.

Après plusieurs jours de labeur et d'aller-retour à la déchetterie, l'utilisation des locaux a pu être discutée et chacun a pu participer à la réorganisation des espaces de travail.



Mme Neumann remercie tous les personnels ainsi que les élus pour leur accueil, leur investissement et leur volonté mise au service de l'école.

C'est donc dans des conditions de travail optimales et agréables que la rentrée s'est déroulée le mardi 1er septembre.

Cette dynamique va se poursuivre pour que l'école d'Arros-de-Nay soit, comme l'a souligné le maire lors du dernier Conseil des écoles, « une école attractive, de par la qualité de ses locaux mais aussi de ses équipements ».

Ainsi, l'équipe enseignante a proposé de candidater au projet ENIR « Ecoles Numériques Innovantes et Ruralité » : ce projet permet d'équiper l'école en matériel informatique avec une subvention de l'État à hauteur de 50%.

Cela permettrait notamment d'équiper les classes de VPI (vidéo-projecteurs interactifs).

S'agissant des locaux, l'idée serait de faire du « school staging » : rénover et relooker l'école avec peu de moyens financiers. Avec du temps et de nombreuses bonnes volontés, il serait envisageable de repeindre les couloirs, la salle de motricité, les parties bleues extérieures, par exemple.

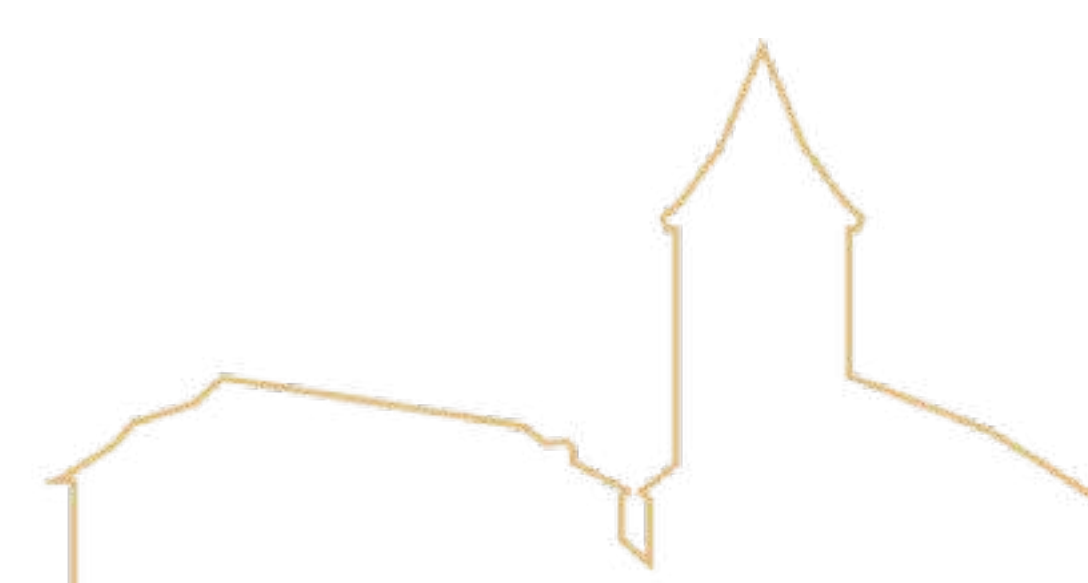
Toutes les idées et les compétences des habitants d'Arros-de-Nay seront les bienvenues pour faire de notre école un lieu convivial, attractif et innovant !



ce.0640298b@ac-bordeaux.fr



05 59 71 22 40



Le centre de loisirs

Durant le mois de juillet, le centre de loisirs d'Arros a accueilli **58 enfants**.

Cet été, les activités étaient centrées autour du sport et de la nature.

Les enfants ont à ce titre participé à plusieurs sorties sportives : randonnée en montagne, pêche au lac de Sargaillouse, accrobranche, sortie à vélo.

Sur le thème de la nature, ils ont réaménagé le « jardin secret » (jardin de l'ancien presbytère) : ils ont d'abord débroussaillé le jardin, fabriqué quelques meubles, et enfin construit des cabanes et d'autres espaces de jeux.



Une nouveauté éco-responsable dans les activités du centre de loisirs : cet été, chaque midi, les enfants ont préparé eux-mêmes les repas !

Tout en se régalant, les enfants ont pu participer à la protection de l'environnement, en privilégiant des circuits courts et des acteurs locaux, et comprendre qu'il est important de bien manger pour préserver sa santé.

Chacun leur tour, par groupe de 3 ou 4 enfants, ils sont allés chercher les légumes à pied chez des exploitants environnants, ont fait les courses à Utile, la supérette derrière l'école et ont participé à la préparation des aliments pour chaque déjeuner. Cette expérience fut une vraie réussite !

C'est pourquoi il a été décidé que les projets de l'année 2020-2021 s'effectueraient également sur les thèmes de la nature et de l'environnement.



Tous les mercredis, les enfants s'occupent du potager et de nombreuses sorties sont organisées. Un projet autour de l'astronomie est en train de se construire.

Beaucoup d'activités sont également mises en place pour permettre aux enfants de se sentir bien dans le groupe, de trouver sa place et de s'exprimer.

Durant les vacances scolaires, l'expérience de la cuisine par et pour les enfants sera réitérée.

Ainsi pendant les vacances d'automne, les enfants pourront choisir entre différentes activités, toutes autour du respect de la nature et de ses possibilités :

- parcours sportif
- parcours artistique
- parcours jardinage

Le centre de loisirs possède son propre site internet. N'hésitez pas à surfer, il y a très souvent des photos des activités faites avec les enfants.

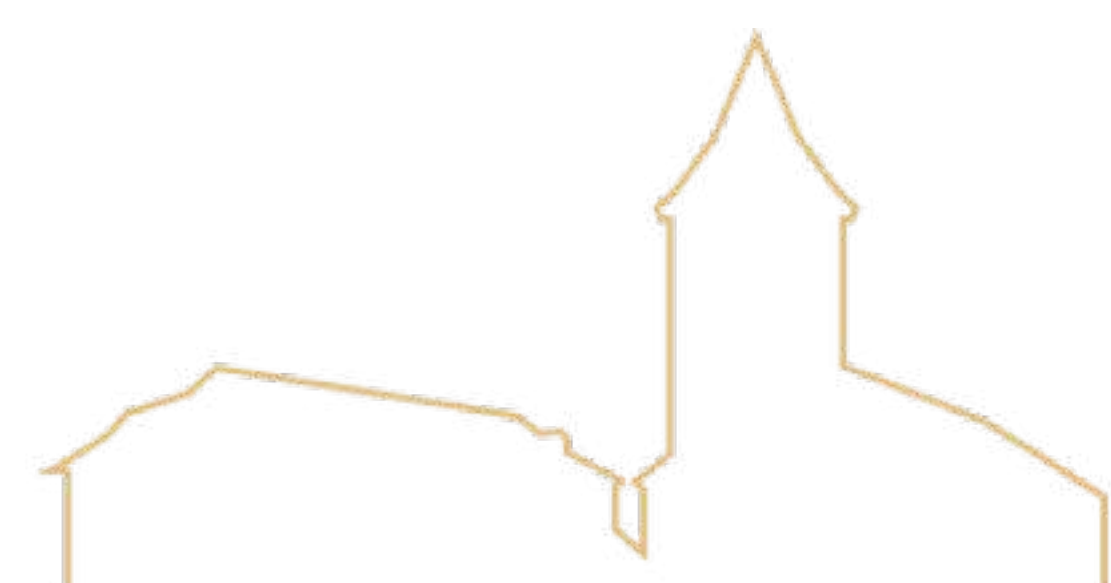
Pour plus d'informations, vous pouvez également écrire à l'adresse mail indiquée ci-dessous.



<http://clsh-arrosdenay.e-monsite.com/>



alsh@arrosdenay.fr



La parole aux associations

Lou-Zoom Photos

Le club Lou-Zoom Photos se réunit tous les lundis soir des semaines paires de 18h30 à 20h30 (de septembre à juin), à la Mairie d'Arros-de-Nay.

Pour les personnes ne pouvant se rendre aux réunions, des cours de rattrapage ou pour débutants sont prévus.

Ces cours ont des durées variables et n'ont pas de dates fixes. Ils sont programmés en fonction des besoins techniques ou esthétiques des participants, mais aussi selon leur disponibilité ...

La mairie met à disposition une vaste salle, ainsi qu'un vidéo-projecteur !

Association de loi 1901, le club permet au plus grand nombre, débutants, amateurs et professionnels, de s'imprégner de l'univers de l'image qu'est la photographie.

L'idée principale est de montrer ses photos et de s'inspirer de celles des autres, sans regard sur le matériel utilisé, du smartphone au réflex.

Lou-Zoom propose des formations techniques, artistiques, des analyses critiques d'images, des séances de prise de vues en studio, l'accueil d'invités et la participation à des expositions.

Les sorties photo sont au cœur de l'activité du club.

L'année dernière, les photographes du club Lou-Zoom Photos ont pu faire des circumpolaires, des photos de cascades, d'animaux, de sport, du portrait. Autant d'occasions, pour un groupe d'amateurs, de vivre ensemble leur passion de la photographie et de progresser, avec enthousiasme, sur un chemin d'exigence et de créativité.

Les cours de développement numérique sont basés sur le logiciel Lightroom, transposables sur d'autres solutions.

Le matériel détenu par le club peut être mis à disposition des membres.

Régulièrement, des thèmes photo sont proposés, permettant de diversifier les styles.

Cette année, l'association prévoit de "couvrir" les événements et activités du village, pour réaliser en fin d'année une exposition sur ce thème, si la situation sanitaire le permet.

Le site internet du club permet de suivre l'activité, l'agenda, les cours ...

N'hésitez pas à pousser la porte du club : vous pouvez sans engagement assister à une réunion et à une sortie, puis, si le cœur vous en dit, vous adhérez !

Le montant de la cotisation est fixée à 20€ par an. Le club est ouvert à partir de 16 ans (sous conditions).

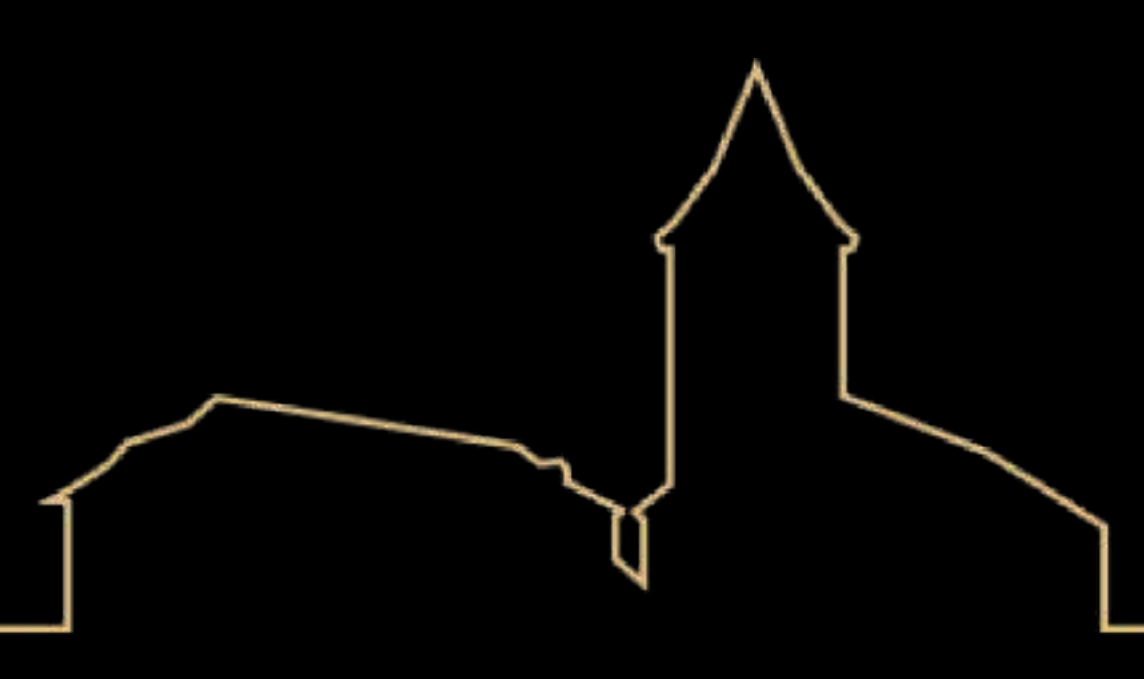
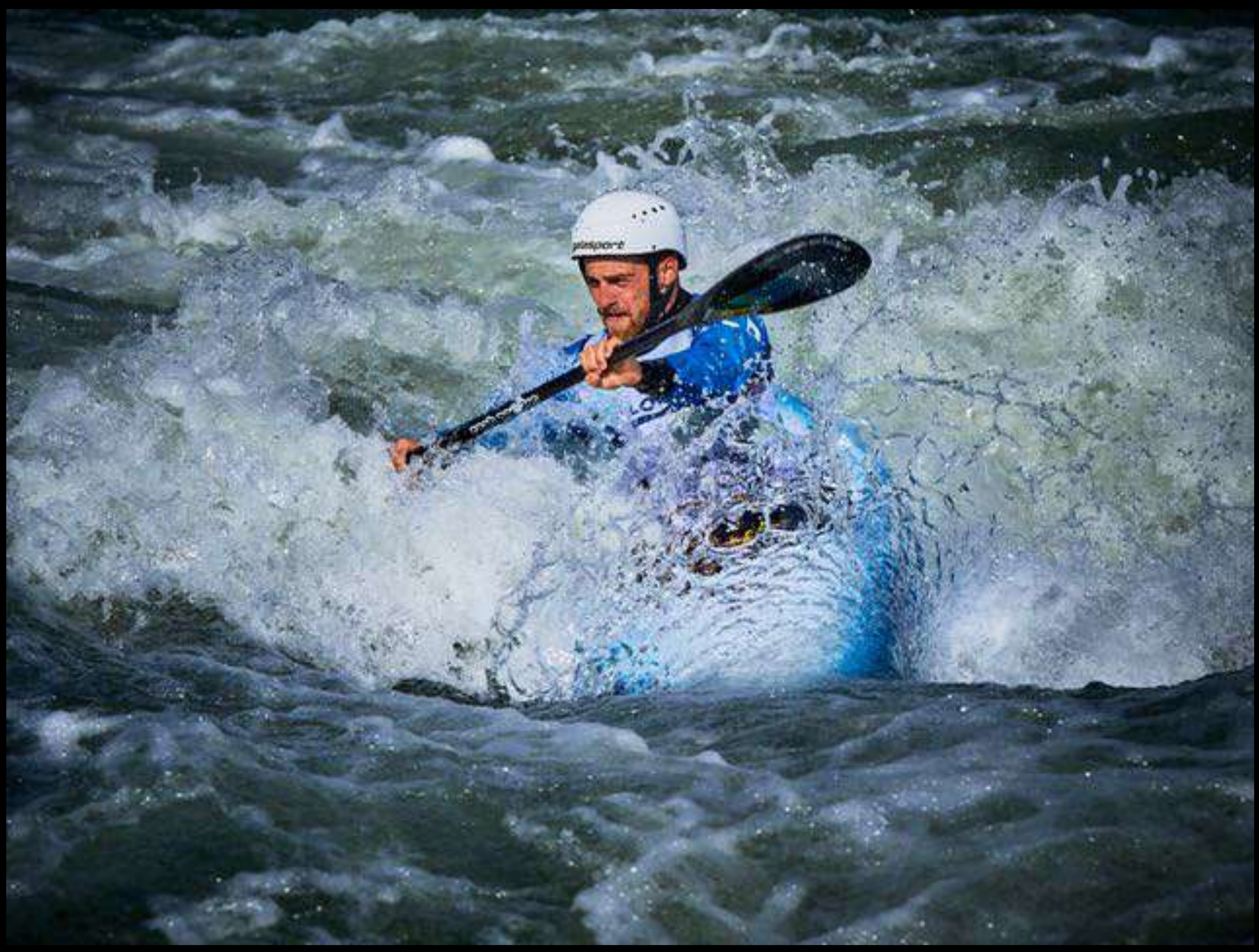


Pour contacter l'association :

 louzoomphotos.wpweb.fr

 louzoomphotos@gmail.com

 Régis HALBIN (président) : 06 51 07 71 46
Domi Man (secrétaire) : 06 87 37 69 62
Corinne LACOUME (trésorière) : 06 08 41 88 48









Festiv'Arts : 12ème édition tout en équilibres

L'association Chemins des Arts a tenu son assemblée générale le 15 octobre dernier. La décision a été prise de reprendre les grandes lignes du projet de l'édition 2020, annulée en mai dernier compte tenu de la crise sanitaire.

Ainsi, les 23 et 24 mai 2021, le traditionnel festival d'arts visuels, **Festiv'Arts**, accueillera 36 artistes, dont 5 nouveaux talents.

Autour du thème fédérateur **équilibres**, une résidence de 4 artistes sera également proposée. Ces derniers s'installeront au cœur du village, en extérieur, dès le 18 mai, pour expérimenter et créer une œuvre collective. Comme en 2018, des visites permettront au public, par petits groupes, de rencontrer ces artistes, de découvrir leur travail de création et de dialoguer avec eux.

Les artistes sélectionnés début janvier 2020 sont retenus pour cette 12ème édition.

Les Artistes en Herbe amateurs (enfants, ados, adultes, scolaires, étudiants, en individuel ou participation collective) sont invités à s'inscrire auprès de nathalie.bouyer@sfr.fr (clôture des inscriptions le 1er mai 2021).

Que toute personne souhaitant rejoindre la belle aventure de Festiv'Arts n'hésite pas à contacter l'équipe à festivarts.contact@gmail.com ou directement Philippe au 06 33 53 45 26. Nous avons besoin de votre aide, elle nous est précieuse et indispensable.

Prenez le temps également de découvrir notre site festivarts.fr !

~~~~~ Chemins des Arts ~~~~~

## Association des rôlistes de castel goupil

Une nouvelle association à Arros-de-Nay !

L'association des rôlistes de Castel Goupil vous propose des aventures épiques dans des mondes imaginaires, les dimanches après-midi de 13h à 18h. Pour vous inscrire et en savoir plus, rejoignez les sur leur discord (plateforme discussions en ligne) :

<https://discord.gg/9YPTZSB>

ou contactez [thibaultsanjaume@gmail.com](mailto:thibaultsanjaume@gmail.com)



VEZ DÉCOUVRIR LE JEU DE RÔLE A ARROS DE NAY!



## Association des Parents d'Elèves

En ce début d'année scolaire, l'Association des Parents d'Elèves a renouvelé son bureau. Il est constitué de :



- Président : Yann Hardy (papa Chloé CM1 et d'Emma CE1)
- Vice-président : Amaury Paillard (papa de Sibylle MS)
- Trésorier : Gontran Martineau (papa de Gautier CM2)
- Trésorier-adjoint : Aude Camy-Mahourat (maman d'Esteban CP et Thiago PS)
- Secrétaire : Nadège Grolhier (maman de Manon CP)

La crise sanitaire qui nous a tous touchés, n'a pas permis à l'APE d'assurer en 2020 les traditionnels moments d'échanges que sont le carnaval, la tenue de la buvette lors de Festiv'Arts ou encore la fête de l'école. Ce n'est que partie remise ! L'APE est d'autant plus motivée pour assurer ces événements en 2021.

En ces temps si particuliers, il est plus que jamais important de créer du lien social entre les familles et parents et c'est là l'un des objectifs de l'APE ; l'objectif principal étant de dégager des fonds afin de financer en grande partie les activités proposées par l'équipe enseignante (sorties culturelles et sportives, voyage scolaire).

L'APE a besoin de vous pour faire vivre l'association et aider lors des différentes manifestations dans une ambiance conviviale et basée sur le partage.

Cette année, l'APE débutera ses activités en proposant à l'ensemble du village la vente de pâtisseries BIJOU, puis des sapins et chocolats de Noël.

✉ [ape.arros@gmail.com](mailto:ape.arros@gmail.com)

## Comité des fêtes d'Arros-de-Nay

Cette année a été très particulière. Malheureusement, les fêtes n'ont pu avoir lieu malgré toutes les idées que nous avons pour vous amuser. Triste de ne pas vous voir, le comité a hâte de pouvoir à nouveau rassembler les Arrosiens et les Arrosiennes en ses fêtes. On vous dit à très vite et n'oubliez pas d'affûter votre caisse à savon pour l'été prochain.

Festivement,  
Le comité des fêtes

## Comité des fêtes des Labassères

### Les Labassères en demi fête

Le contexte sanitaire particulier de cette année ne nous a pas permis d'organiser des fêtes dans leur format habituel. La famille Castagnet nous a généreusement mis à disposition les locaux de l'Auberge « chez Lazare » afin d'organiser une soirée privée pour les habitants du quartier.

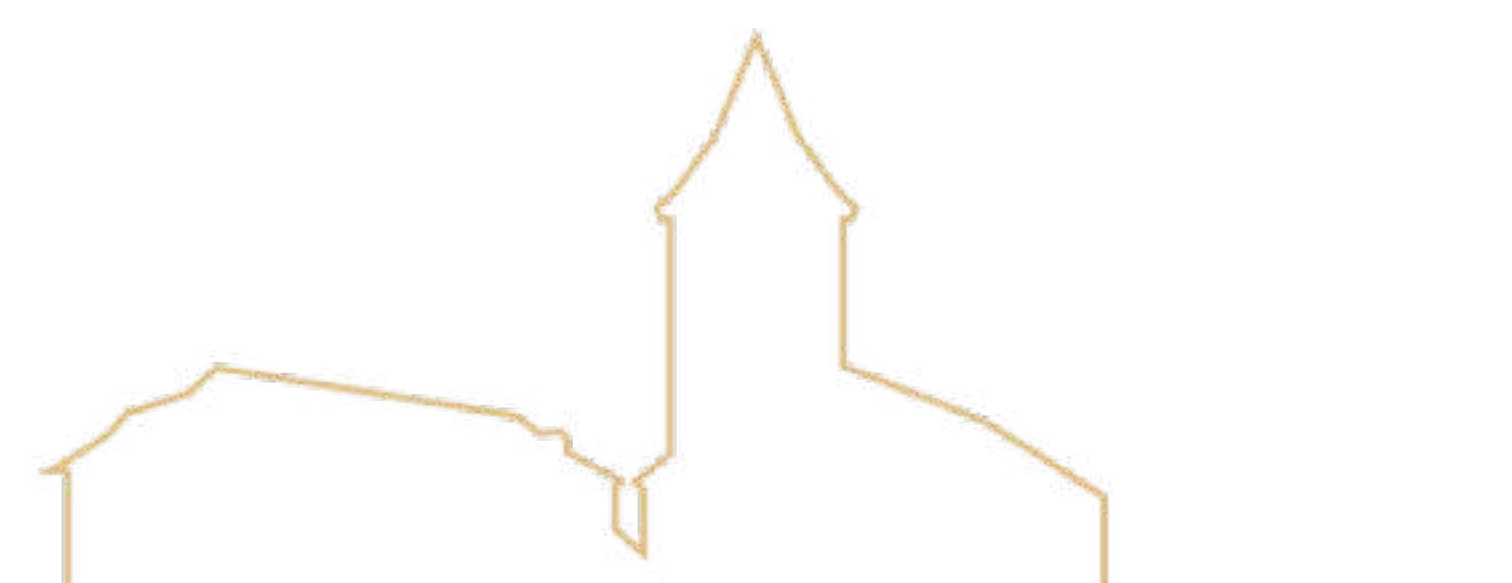
Malgré une organisation de dernière minute, la jeunesse des Labassères a répondu présente pour que cette soirée se déroule au mieux. Les sourires et les remerciements de nos anciens nous ont fait chaud au cœur. Félicitations aux jeunes qui ont prouvé leur capacité à se mobiliser pour leur quartier et ses habitants.

## Banda Lous Esberits d'Arros



Année difficile pour nos musiciens... 14 dates annulées depuis mars. Ils gardent tout de même le sourire et ont hâte de faire à nouveau danser leurs adeptes. En attendant, de nouvelles chansons viennent étoffer notre répertoire et nous sommes impatients de vous les faire écouter.

Musicalement,  
Lous Esberits d'Arros





## C'est bon, local et convivial !

Avec une quinzaine de familles adhérentes et une dizaine de producteurs, n'hésitez pas à venir nous rejoindre. Nous avons un mode de fonctionnement très peu contraignant et la grande majorité de nos produits provient de la plaine.

Voici une recette de saison, préparée par Prescilla et goûtée lors de notre soirée AMAP le 2 octobre dernier : gaufres paysannes à la courgette.

## L'AMAP DE NAY-OUEST VOUS ACCUEILLE

**Livraison tous les mercredis  
sous la halle d'Arros-de-Nay de 18H30 à 19H**

CONTRATS DE 6 MOIS  
légumes et fruits de saison,  
œufs et volailles, poisson,  
viande de porc, miel,  
pâtisseries, confitures,  
fromages de chèvre et brebis,  
jus de fruits, cidre...

REJOIGNEZ-NOUS :  
[amapnayouest@gmail.com](mailto:amapnayouest@gmail.com)  
ou venez nous rendre visite  
mercredi soir sous la halle !



### Ingrédients / pour 4 personnes

- 150 g de farine
- 1/2 sachet de levure chimique
- 2 œufs
- 25 cl de lait
- 50 g de beurre
- sel et poivre
- 1 courgette
- 1 petit oignon
- 200 g d'allumettes de lardons fumées
- 75 g de gruyère râpé
- huile

Dans un saladier, versez la farine et la levure. Ajoutez les œufs légèrement battus en omelette. Versez petit à petit le lait en mélangeant bien pour éviter les grumeaux. Faites fondre le beurre au micro-ondes et ajoutez-le à la préparation. Salez légèrement, poivrez et réservez cette pâte au réfrigérateur le temps de préparer la garniture. Lavez et coupez les extrémités de la courgette. Râpez-la. Émincez finement l'oignon. Dans une poêle légèrement huilée, faites revenir à feu vif les allumettes de lardons avec l'oignon. Ajoutez la courgette râpée et laissez cuire 3 à 4 minutes. Sortez votre pâte du réfrigérateur, ajoutez la préparation précédente légèrement tiède ainsi que le gruyère râpé.

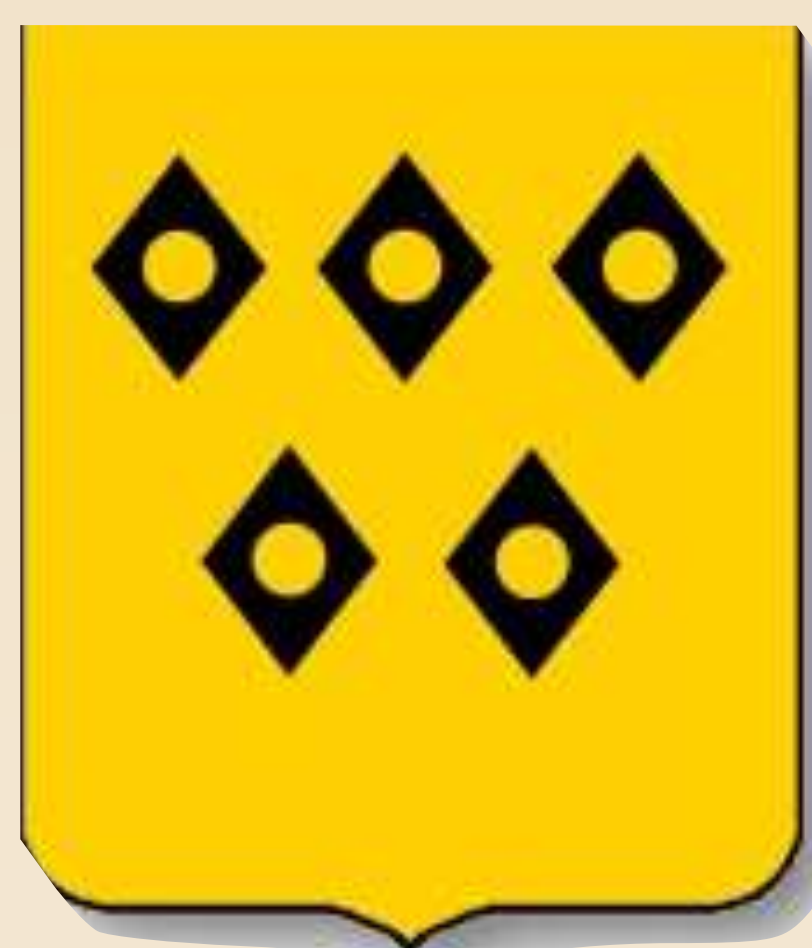
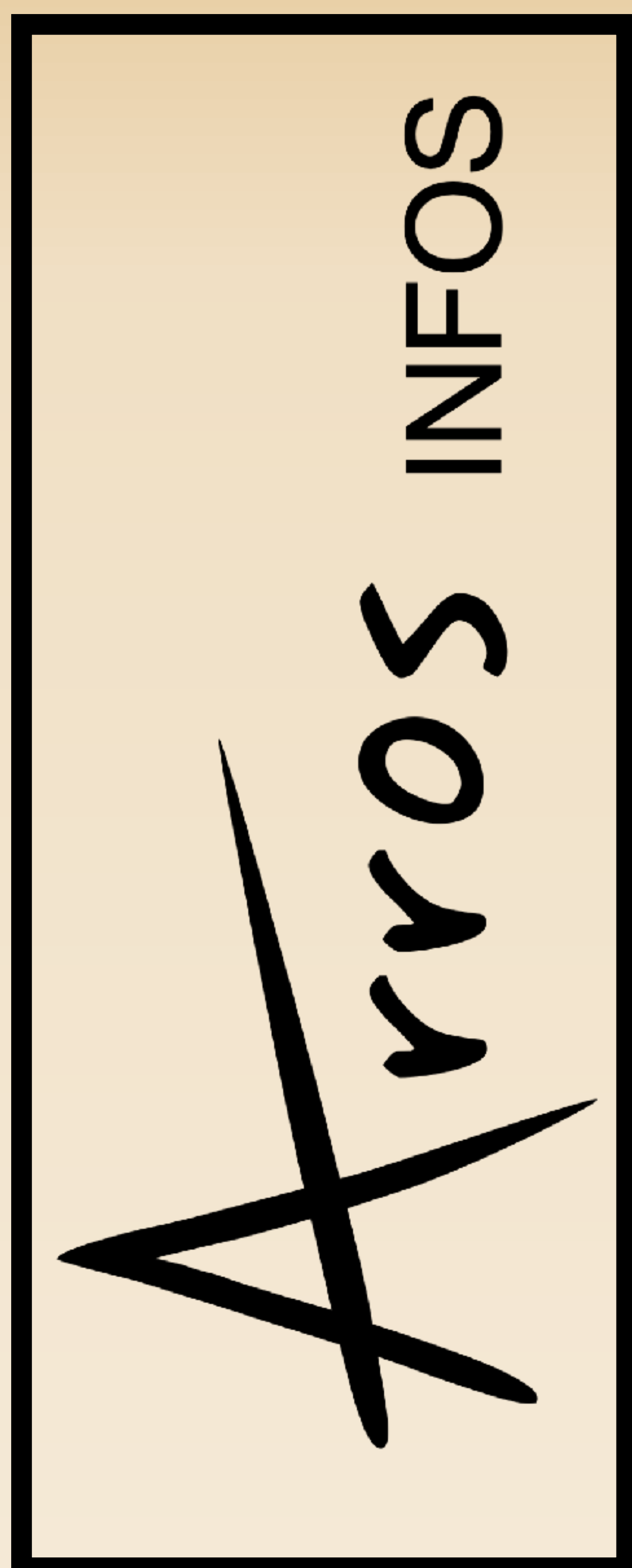
Huilez légèrement les plaques du gaufrier, versez un peu de préparation et faites cuire vos gaufres. Réservez-les dans du papier d'aluminium le temps de cuire les autres gaufres. Servez avec une salade de roquette ou de mesclun.



**miam !**

**miam !**





# Arros-de-Nay

un village, une histoire

## ACCUEIL DU PUBLIC

~~~~~

MAIRIE

Lundi : 10h00 - 12h00
Mardi, Jeudi, Vendredi : 15h00 - 17h00
Mercredi : 15h00 - 19h00

05 59 71 23 16
mairie.arros@wanadoo.fr
www.arrosdenay.fr
www.paysdenay.fr

BIBLIOTHEQUE

Mardi : 16h30 - 18h30
Mercredi : 15h30 - 18h30
Samedi : 11h00 - 12h00

CENTRE DE LOISIRS

Mercredi : 7h30 - 18h30

07 68 56 48 02
<http://clsh-arrosdenay.e-monsite.com>

- ~~~~~
- Directeur de la publication : Mr Gérard d'Arros
 - Editeur : Mairie d'Arros de Nay - Place du Corps-Franc-Pommiès - 64800 Arros-de-Nay
 - Tirage : 350 exemplaires - N°12 de novembre 2020
 - Imprimeur : Imprimerie Grangé - 6 rue Bernadotte - 64000 Pau

